



LES AMIS DE  
L'ABBATIALE  
SAINT-ROBERT  
DE LA CHAISE-DIEU

## Assemblée générale des Amis de l'abbatiale Saint Robert du 24 août 2021

L'assemblée générale est ouverte à 10h30 dans la Chapelle des Pénitents.

nombre de présents : 29  
nombre de pouvoirs : 25

Le choix du lieu a été retenu, en accord avec le curé, dans la mesure où l'assemblée générale a porté à titre principal sur une longue présentation sous forme de diapositives de l'ouvrage :

*La tenture de chœur de La Chaise-Dieu, récits entrecroisés de la Bible*, Editions du Signe.

Cette présentation a été assurée par les auteurs Catherine Prieto-Hugot, sœur Constance et, pour les photographies et la mise en page, frère Jean d'Ephèse.

Après cette présentation, l'assemblée générale s'est déroulée selon l'ordre du jour suivant :

- Approbation du PV de l'assemblée générale du 8 août 2020.
- Situation financière
- Vie de l'association
- Projets et informations pour l'année à venir.

### **1. Approbation du PV de l'assemblée générale du 8 août 2020.**

Les points essentiels de l'année 2020 ont été :

- les relations avec le Syndicat Mixte (prêt de deux tableaux, représentant Dom Morel et Dom Vimal, et d'une collection d'empreintes de sceaux),
- le soutien de la restauration du maître-autel,
- la vente de l'ouvrage *La dignité de la femme dans les tapisseries et les expositions liées*.

Approbation à l'unanimité

### **2. Situation financière**

Le trésorier de l'association, Bertrand Delarbre, hospitalisé depuis mars, a présenté sa démission en juillet dernier.

## **L'association fait donc appel à candidature pour son remplacement.**

### **Plan de financement de l'ouvrage « La tenture de chœur de La Chaise-Dieu, récits entrecroisés de la Bible »**

En accord avec les éditions du Signe, et en suivant l'avis émis par le trésorier avant de tomber malade, La Casadéenne a acheté 800 ouvrages à 21 euros l'unité, soit 16 800 euros. Le prix de vente de l'ouvrage de 35 euros est obtenu par cet achat massif sans lequel le prix aurait été de 55 euros. Il convient de souligner que l'objet de cette édition est de diffuser l'ouvrage au plus grand nombre.

Le conseil d'administration, réuni le 10 avril 2021, a privilégié cet achat par La Casadéenne avec un financement en commun des deux associations. Dans un premier temps, et au regard des trésoreries des deux associations, les Amis de l'abbatiale Saint Robert ont pu régler 5 000 euros, La Casadéenne 3 400 euros lors de la commande des ouvrages.

Le second versement de 8 400 euros doit être effectué en septembre. La Casadéenne effectuera ce paiement et, en contrepartie, elle conservera l'intégralité du chiffre d'affaires des 300 premiers ouvrages vendus par elle.

Par ailleurs, Catherine a choisi de faire don de ses droits d'auteur à notre association. Ces droits seront versés sous forme d'ouvrages (entre 60 et 100, soit entre 2 000 et 3 500 euros).

Ainsi, les Amis de l'abbatiale recevront la moitié des bénéfices des ventes de La Casadéenne au-delà des 300 premiers, soit 7 euros x 500, soit 3 500 euros. Ils recevront aussi le remboursement des 5 000 euros de l'avance consentie au fur et à mesure de l'écoulement des ouvrages.

Sur proposition de Lionel Devic, un reçu fiscal est mis en place :

- pour un particulier, un quart du montant du don peut être reversé au donateur sous forme d'un livre. Ainsi pour un don de 120 €, le donateur recevra un livre de valeur de 35 € (1/4 de 120 €) et pourra déduire 66 % sur sa déclaration d'impôt. L'ouvrage lui coûtera donc 40,8 euros, mais il aide considérablement l'association.
- pour une société, pour un don de 300 €, il sera remis gratuitement, en remerciement, deux ouvrages ; dans ce cas, après réduction d'impôt (60%), le don sera en fait de 120 €.

(Nota : à l'heure de la signature du présent compte-rendu, 1000 euros ont déjà été encaissés par ce système).

### **On peut donc prévoir raisonnablement que :**

1. par la vente des 800 ouvrages, les Amis de l'Abbatiale recevront 3 500 euros (bénéfice des ventes au-delà des 300)
2. et 5 000 euros de remboursement de l'avance par La Casadéenne.
3. à cela, il faut ajouter les ventes des « ouvrages résultant du don de droits d'auteurs », soit environ 2 000 euros, augmentés des dons fiscaux (1 000 euros à ce jour, et déjà de nombreuses promesses de dons pour les achats de cadeaux de Noël).

**Au bilan, notre association retrouvera dans l'année qui vient sa trésorerie d'avant l'édition de l'ouvrage (environ 10.000 euros). Puis, sur deux ou trois ans, cette trésorerie passera à environ 16.000 euros.**

Echange avec l'assemblée :

- Pierre Philipon a posé la question d'une vente éventuelle des ouvrages par le Syndicat mixte. Au regard des difficultés passées pour la vente du premier ouvrage (accord donné deux ans après notre demande), il est demandé à Pierre Philipon de se charger des relations avec le Syndicat mixte. Philippe Hugot lui fera parvenir une proposition de mise en place des ouvrages en dépôt-vente.
- La question des frais de port est évoquée pour l'ouvrage *La tenture de chœur de La Chaise-Dieu, récits entrecroisés de la Bible* : en raison du poids de l'ouvrage, ils s'élèvent à 14 € pour un ouvrage, mais à 20,5 € pour deux.

### **3. Vie de l'association**

- a) Les membres du bureau

**L'urgence pour 2021 est le remplacement du trésorier : appel pressant à candidature.**

**Après 7 années d'exercice, la présidente annonce qu'elle se retirera et lance un appel à candidature pour son remplacement.** Elle aura assuré la relance de notre association qui devait être dissoute. Elle a ainsi géré en permanence les conditions difficiles d'exercice de nos actions au sein de l'abbaye, organisé une exposition à la Casa Dei intitulée « Ombres et lumière », puis une deuxième exposition pour célébrer les 500 ans de l'installation de la tenture par l'abbé Jacques de Saint-Nectaire intitulée « La dignité de la femme dans les tapisseries de La Chaise-Dieu » (qui a circulé en Vendée et est actuellement au Camino, Puy en-Velay), assuré l'édition de deux ouvrages avec Soeur Constance et Frère Jean d'Ephèse (*La dignité de la femme* en approfondissement de l'exposition ; *La tenture de chœur, Récits entrecroisés*). Elle a aussi participé activement au conseil scientifique en charge de la conception des textes des visites de l'abbaye organisées par le Syndicat Mixte, montrant par là une volonté active de coopération de la part de notre association.

**Une candidature serait dès maintenant la bienvenue pour assurer la transition.**

- b) Rapport moral 2020-2021

- Rédaction de l'ouvrage *La tenture de chœur de La Chaise-Dieu, récits entrecroisés de la Bible*
- Conférences éludées pour des raisons de crise sanitaire par les conférenciers pressentis : Frère Alexis et Etienne Anheim
- Conférence de P. Quesnel : « *Philippe Neri, un saint libre et joyeux* », en partenariat avec le Festival de La Chaise-Dieu, introduction au concert de l'œuvre de Scarlatti, oratorio San Filippo Neri.  
P. Quesnel est chaleureusement remercié pour cette conférence qui a été très appréciée.

#### **4. Projets et informations pour l'année à venir.**

Conférences données par Catherine Prieto sur l'ouvrage *La tenture de chœur de La Chaise-Dieu, récits entrecroisés de la Bible*, pour faciliter sa vente. Ces conférences sont prévues au Puy-en-Velay, à Brioude, à Ambert, à Craponne et, pour les Editions du Signe, à Strasbourg et à Paris (La Procure).

Colloque les 23 et 24 septembre 2021 organisé par le Syndicat mixte sur les tapisseries d'églises, et dirigé par O. Hurel et F. Constantini.

La présidente remercie les participants et invite chacun à partager un verre de l'amitié à La Casa Dei. A cette occasion, elle remercie aussi La Casadéenne pour le soutien financier déterminant apporté à la production de l'ouvrage et pour le dévouement des bénévoles impliqués dans sa vente.

Gérard Boudet,  
Secrétaire, membre du Bureau